

Transformer une stabulation pour vaches allaitantes en bergerie

- **AVANT D'ENTREPRENDRE TOUTE TRANSFORMATION** de la stabulation, un état des lieux de son agencement est nécessaire. Ce document liste les critères à prendre en compte accompagnés d'exemples illustrés et chiffrés.



PREMIÈRE ÉTAPE : FAIRE UN DIAGNOSTIC DE L'EXISTANT

Les dimensions du bâtiment, l'emplacement des portes et des marches présentes sont les points clés qui conditionnent fortement les possibilités de réaménagement de la stabulation. Ils en déterminent également le coût. D'autres postes sont également importants à prendre en compte même si des solutions d'adaptations sont alors plus faciles à trouver (bardages, circuit d'eau...).

LES DIMENSIONS DU BÂTIMENT :

Une des premières étapes consiste à mesurer les longueurs et largeurs intérieures du bâtiment. Les portes sont également matérialisées.



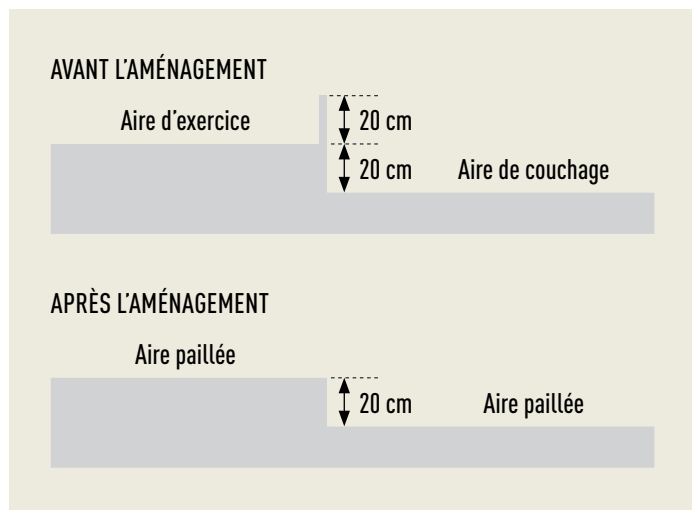
Les emplacements des portes déterminent, entre autres, ceux des auges

LES MARCHES :

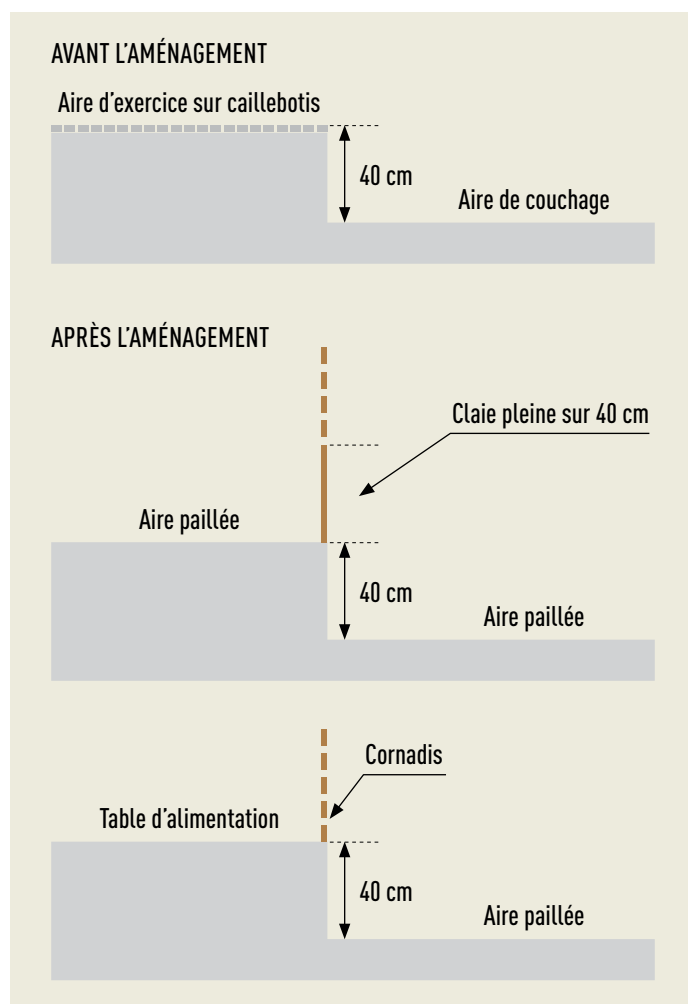
Leur hauteur varie de 20 à 40 cm,

- Si la hauteur de la marche ne dépasse pas 20 cm : la laisser en l'état,
- Si la hauteur est composée d'une marche de 20 cm rehaussée d'un muret de 20 cm pour retenir le fumier, casser le muret (voir schéma 1),
- Si la hauteur de la marche dépasse 20 cm, prévoir une table d'alimentation ou bien deux niveaux d'aire paillée dans la future bergerie (voir schéma 2).

1 • Une aire de couchage paillée en creux de 40 cm avec muret



2 • Une aire de couchage paillée en creux de 40 cm avec aire d'exercice sur caillebotis



PREMIÈRE ÉTAPE : FAIRE UN DIAGNOSTIC DE L'EXISTANT (suite)

LE SOL BÉTONNÉ (par exemple dans les étables entravées) :

Même si ce n'est pas l'idéal pour des ovins, conserver le sol en l'état est plus simple. Compte tenu du manque de ressuyage, les quantités de paille utilisées pour la litière seront beaucoup plus importantes que dans le cas d'aires paillées sur terre battue. La bergerie aura également tendance à accumuler plus facilement l'humidité ambiante, d'autant plus si la ventilation est insuffisante.

LES BÂTIMENTS BARDÉS SUR TROIS FACES :

Si le bâtiment est destiné aux agnelages d'automne et d'hiver, barder la face ouverte est souhaitable pour le bien-être et la santé des jeunes animaux et par conséquent pour favoriser les résultats techniques.

Pensez alors à préserver des entrées et sorties d'air pour une bonne ventilation du bâtiment :

- Si la face à barder est le long d'un couloir de circulation (c'est-à-dire sans contact avec les animaux), deux possibilités de bardage :
 - de préférence mobile afin de mieux gérer la ventilation en été : compter 90 à 100 € le m² pour un rideau enroulé motorisé (hors station météo) et 160 € le m² pour un rideau ascenseur,
 - ou en planches : compter 30 € le m² en autoconstruction ou bien 60 € le m² posé par entreprise.
- Si la face à barder est le long d'une aire paillée : prévoir 1,5 m de parpaings (50 € le m² en autoconstruction et 100 € le m² par entreprise) et du bardage en planches ajourées (30 € le m² en autoconstruction ou bien 60 € par entreprise).

Lorsque les animaux logés sont des adultes ou des agneaux sevrés, le bardage n'est pas indispensable. Les équipements (débords de toiture), l'exposition de la façade et l'environnement du bâtiment (vents fréquents, présence d'obstacles à la ventilation...) sont des éléments qui déterminent ou non son utilité.

LA FOSSE FUMIÈRE :

La laisser en l'état, car elle pourra être utilisée pour stocker du matériel d'élevage ou installer un parc de contention.

LA CHÂÎNE DE CURAGE (étable entravée) :

L'idéal est d'enlever la chaîne de curage et de combler le trou avec des pierres, puis couvrir de 5 à 10 cm de béton.

LES PIGNONS OU LES LONGS PANS :

Il peut être utile d'élargir les portes pour curer par exemple avec un matériel de faible largeur. Si les pignons et longs pans sont réalisés en béton banché, la possibilité de créer des ouvertures est limitée.

LE CIRCUIT D'EAU ET LES ABREUVOIRS :

Il faut compter 10 € le mètre linéaire s'il faut refaire le circuit d'eau ; environ 50 € par abreuvoir à poussoir et non chauffant ; 85 € par abreuvoir individuel à niveau constant et non chauffant.

LE SYSTÈME DE VENTILATION :

Garder le même système que la stabulation ne pose aucun problème.



Le bardage n'est pas indispensable si la bergerie n'est pas utilisée pour l'agnelage



Le système de ventilation est généralement adapté et ne demande pas de modification

DEUXIÈME ÉTAPE : PROPOSER DES AMÉNAGEMENTS ADAPTÉS AUX OVINS

Pour réaliser un plan d'aménagement, le nombre de brebis à loger et l'organisation des lots sont bien sûr à relever dans une seconde étape. De plus, le matériel de distribution des aliments et celui utilisé pour le paillage seront nécessairement ceux présents sur l'exploitation, à savoir un bol mélangeur ou une désileuse et une pailleuse dans la plupart des cas. Ces éléments sont donc également à prendre en compte dans le projet.

DEUX OUTILS SONT DISPONIBLES POUR VOUS AIDER



BatInnOvin pour calculer les longueurs d'auge et surfaces d'aires paillées nécessaires



Bergerie3D pour visualiser votre bâtiment et disposer d'une « liste de courses » pour réaliser des devis

DES EXEMPLES D'AMÉNAGEMENTS

Utilisation des auges existantes

Ici, les brebis mangent dans les auges en béton des vaches. Une planche a été installée pour surélever le fond.



Installation des abreuvoirs

Deux exemples d'installation du circuit d'eau.



DEUXIÈME ÉTAPE : PROPOSER DES AMÉNAGEMENTS ADAPTÉS AUX OVINS (suite)

RECOMMANDATIONS

Les recommandations en matière de largeurs et de surfaces des aires paillées, de place à l’auge et de largeurs des couloirs sont indiquées dans les tableaux suivants.

1 • Recommandations en matière de largeurs minimums des parcs pour les ovins

Catégorie d’animaux	Profondeur minimum d’aire paillée
Brebis en fin de gestation et lactation avec les cases d’agnelage	6 m
Brebis en fin de gestation et lactation sans les cases d’agnelage	5 m
Brebis à l’entretien	4 m
Agneaux à volonté	4 m
Agnelles de renouvellement	4 m

2 • Recommandations en matière de surface d’aire paillée pour les ovins

Catégorie d’animaux	Format des brebis	
	Moyen Poids d’une brebis vide < 70 kg	Grand Poids d’une brebis vide > 70 kg
Brebis vide ou en gestation	1,2 m²	1,5 m²
Brebis allaitante avec un agneau	1,5 m²	
Brebis allaitantes avec deux agneaux*	2 m²	
Agneaux sevrés	0,5 m²	

*Pour des âges au sevrage supérieurs à 80 jours, préférez 2,5 m² pour des brebis allaitant 2 agneaux

3 • Recommandations en matière de place à l’auge pour les ovins

Catégorie d’animaux	Format des brebis	
	Moyen Poids d’une brebis vide < 70 kg	Grand Poids d’une brebis vide > 70 kg
Brebis vide	3 brebis	
Brebis en fin de gestation	2,5 brebis	
Brebis en lactation	2,5 à 3 brebis	
Agneaux sevrés (de + de 4 mois)	4 agneaux	

4 • Recommandations en matière de largeur des couloirs

Type de matériel	Largeur de couloir
Bol mélangeur ou désileuse	4,5 à 5 m
Dérouleuse	4 m
Pailleuse	4 m
Valet de ferme	1,4 m

Préambule

Ce type de réaménagement présente une particularité par rapport à celui d’une bergerie : l’adéquation entre la longueur d’auge et la surface d’aire paillée n’est pas juste. Pour adapter l’aménagement aux ovins, c’est le plus petit nombre de brebis logées qu’il faut retenir. **Exemple :**

- Surface d’aire paillée : 200 m² soit 100 brebis en lactation.
- Longueur d’auge : 40 m soit 120 brebis en lactation.

C’est donc le nombre de 100 brebis logées qui sera retenu au maximum.

DE NOMBREUSES RESSOURCES SONT DISPONIBLES EN LIGNE



Equip'Innovin est une "boîte à idées" pour aménager une bergerie



Une fiche technique pour l'installation des cornadis

DEUX EXEMPLES DE STABULATIONS RÉAMÉNAGÉES EN BERGERIES

UNE ÉTABLE ENTRAVÉE DE 60 M DE LONG PAR 21 M DE LARGE

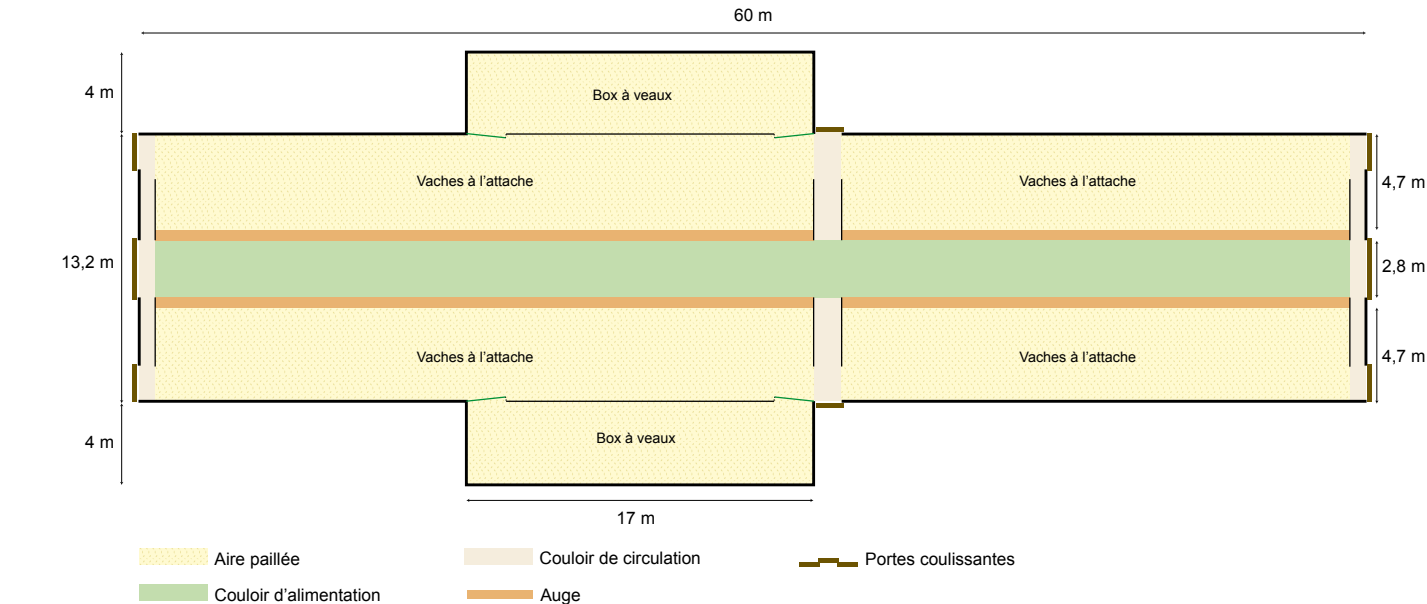
Ce bâtiment, de 60 m de long par 21 m de large, a été réaménagé pour des brebis en fin de gestation et en lactation. Un tapis d'alimentation (alimenté par une mélangeuse distributrice) borde deux aires paillées de 5,4 m de large. Le paillage est réalisé manuellement par un plateau qui circule sur le tapis. Les deux ailes sont utilisées par les brebis qui sortent de cases d'agnelage. Un local technique et un parc de contention y figurent également. Des couloirs longent les aires paillées pour la circulation des hommes et des animaux. Les cases d'agnelage sont équipées d'abreuvoirs.



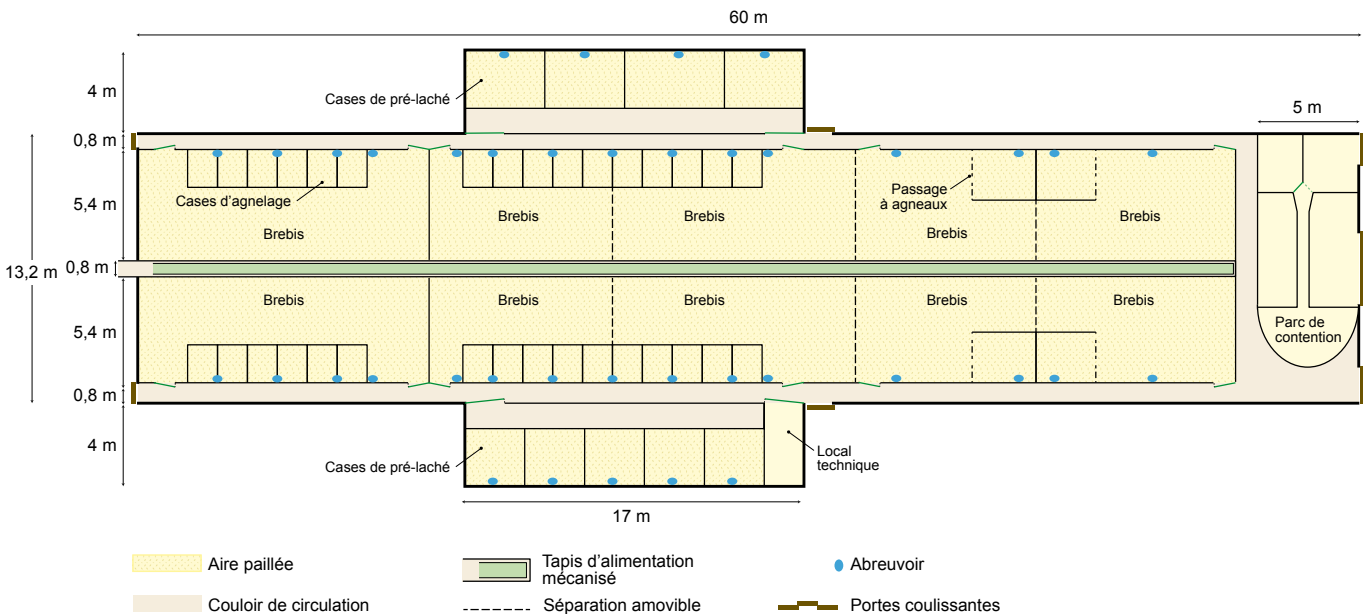
Les chiffres clés du réaménagement

- 270 brebis logées
- 110 m de longueur d'auge
- 700 m² de surface d'aire paillée
- 200 € par brebis : coût du réaménagement (HT 2024)

PLAN DE LA STABULATION AVANT RÉAMÉNAGEMENT



PLAN DE LA BERGERIE APRÈS RÉAMÉNAGEMENT



DEUX EXEMPLES DE STABULATIONS RÉAMÉNAGÉES EN BERGERIES (suite)

UNE STABULATION DE 55 M DE LONG
PAR 17 M DE LARGE

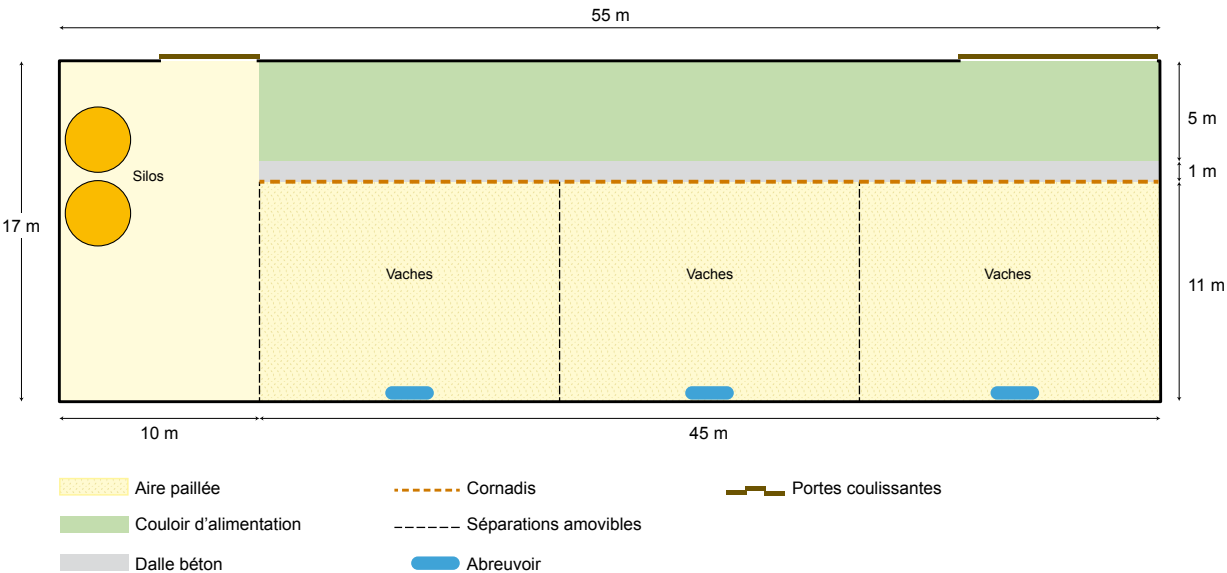
Ce bâtiment a été réaménagé pour des brebis en fin de gestation et en lactation. Deux tapis d'alimentation (alimentés par une mélangeuse) sont installés de part et d'autre d'un couloir de service pour le passage des hommes. Le paillage est manuel. Les cases d'agnelage sont équipées d'abreuvoirs. Les nourrisseurs des cases à agneaux sont approvisionnés par une vis.



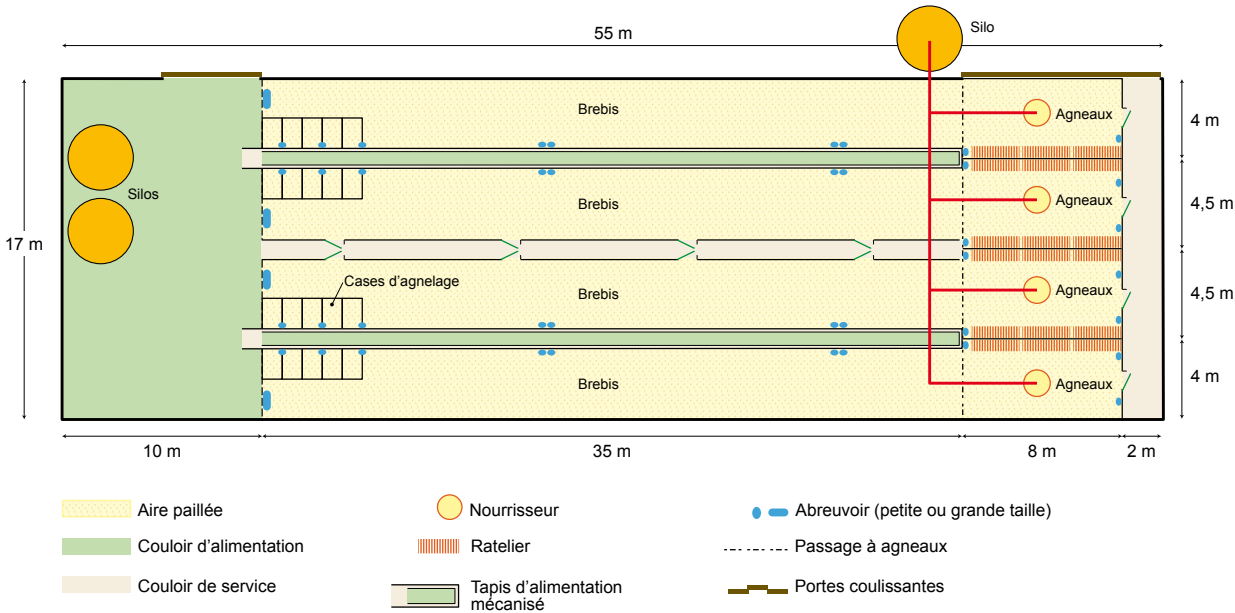
Les chiffres clés
du réaménagement

- 400 brebis logées
- 140 m de longueur d'auge
- 602 m² de surface d'aire paillée
- 160 € par brebis : coût du réaménagement (HT 2024)

PLAN DE LA STABULATION AVANT RÉAMÉNAGEMENT



PLAN DE LA BERGERIE APRÈS RÉAMÉNAGEMENT



Rédaction :
Laurence Sagot (Idele/CIIRPO), Marie Miquel (Idele), Laurent Solas
(Chambre d'agriculture 71), Marion Guibert (Natera), Morgane Lambert (Idele)
et Patrick Massabie (Idele).



**Pour en savoir plus sur les autres modes de
pâturage, les clôtures mixtes ovins/bovins,
les impacts en matière de parasitisme...**

Partenaires techniques, en collaboration avec les UMT Teracline et SABre :



Avec le soutien financier de :



La responsabilité du ministère chargé
de l'agriculture ne saurait être engagée

